



mes p'tits copains d'abord

Association sans but lucratif

Pouvoir organisateur d'une maison d'enfants autorisée par l'ONE sous le n° 979213801

Siège d'exploitation : rue du Village, 39A – 5380 Franc-Waret

Siège social : chemin de Merdorp, 17 - 5310 Branchon

LIGNES DIRECTRICES DU PROJET PEDAGOGIQUES¹

A. PRINCIPE DE BASE :

Considérer le temps de la crèche comme une tranche de vie pleine de richesse.

Pour que cette tranche de vie se déroule aussi harmonieusement que possible, notre projet pédagogique sera basé sur le respect permanent des besoins fondamentaux de l'enfant, son rythme psychologique (besoin d'attachement mère-enfant, besoin de sécurité, besoin de socialisation et d'autonomie), son rythme biologique (boire, manger, dormir,...), son individualité.

Le milieu d'accueil évite toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique à l'encontre des enfants, des personnes qui les confient et des accueillantes.

Dans la mesure de ses possibilités, le milieu d'accueil favorise l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques, dans le respect de leurs différences.

La participation forfaitaire des parents étant applicable, le milieu d'accueil met tout en œuvre pour que son accès ne soit pas limité par le montant de la participation financière demandée aux personnes qui confient l'enfant.

B. RENCONTRE DES PARENTS ET FAMILIARISATION :

A l'occasion de l'entretien visant à la première inscription, le projet d'accueil et le ROI sont remis aux parents. Ils sont invités à les lire et à les retourner à la maison pour accord.

Un rendez-vous est alors pris avec la directrice pour présenter le milieu d'accueil, l'équipe et l'environnement dans lequel nous évoluons. C'est l'occasion de faire connaissance avec les parents, de cerner leurs besoins et leurs demandes en matière d'éducation, d'établir un contact d'ouverture et de confiance et de répondre à leurs questions et à leurs appréhensions.

La maison d'enfant prévoit une période de familiarisation pour chaque enfant quelles que soient les circonstances (âge, place dans la famille,...).

¹ Soumis à la réunion de parents du 28 mai 2019

La période de familiarisation est ajustée à chaque enfant, en fonction de la situation; il arrive, par exemple, que certains enfants, ou parents, soient plus anxieux que d'autres et demandent une adaptation plus en douceur. Elle s'établit alors dans un dialogue entre la maison et les parents.

Nous demandons néanmoins que tous les enfants aient leur période d'adaptation et que celle-ci soit répartie sur cinq périodes avant le début de l'accueil officiel de l'enfant, quel que soit son horaire de base. Ceci est indispensable, tant pour l'enfant que pour les accueillantes, en vue d'une bonne intégration dans le milieu d'accueil.

Des principes ont été définis quel que soit l'âge de l'enfant :

- l'enfant doit être accompagné d'un, ou des parents, au moins pour la première visite,
- durant les visites suivantes, le temps de présence de l'enfant augmente progressivement, avec, par exemple, un repas pris à la crèche ou, la fois suivante, une sieste dans sa future chambre...
- l'enfant reste une « petite » journée en fin de période de familiarisation.
- la maison demande à chaque parent un document de présentation personnalisé, recueillant des informations sur les habitudes de l'enfant dans son milieu familial (repas ; sieste ; activités, médicaments...).
- dans un premier temps les parents sont invités à téléphoner durant la journée pour prendre des nouvelles de leur enfant et par la même occasion répondre aux questions des accueillantes si elles en éprouvent le besoin.

C. ORGANISATION TYPE D'UNE JOURNEE

1. L'ACCUEIL DU MATIN

Chaque enfant a ses habitudes, arrive généralement à la même heure, est accueilli par la même personne (sauf en cas de congé), ses propres rites sont respectés : dire « au revoir » aux parents, donner un bisou par la fenêtre ouverte, regarder la voiture s'éloigner,...

L'enfant arrive au plus tard à 10h00 et aura pris son biberon et/ou son déjeuner. Dans la section des grands, l'enfant qui arrive avant 8h30 peut déjeuner (tartine/céréale) avec ses copains. Les déjeuners prennent fin à 9h00 car la soupe est déjà servie vers 10h00.

En cas d'activité (consultation ONE, TRADANIM ou Jeunesse musicale), les enfants sont attendus à 9h00 au plus tard.

Pour ceux qui ne font qu'une demi-journée :

Le matin : l'arrivée est attendue pour 9h00 au plus tard, l'enfant ayant dans ce cas, déjeuné la maison.

L'après-midi : l'arrivée se situe au plus tard à 12h30, l'enfant ayant, dans ce cas, pris leur dîner à la maison.

L'accueil se fait individuellement. L'accueillante prend le temps de parler avec les parents, de leur demander comment va l'enfant, s'il a bien dormi... pour assurer la continuité entre le milieu familial et la crèche.

Toutes ces informations sont complétées dans le cahier de bord ainsi que sur une feuille de communication qui sera remplie tout au long de la journée et qui servira aussi bien pour passer le relais d'une puéricultrice à une autre, que pour expliquer la journée de l'enfant avant le retour à la maison.

2. LES TEMPS DE JEUX

2.1. Les jeux libres

Les jeux sont indispensables au développement de l'enfant tant sur le plan individuel que collectif.

Le jeu aide à la socialisation de l'enfant, c'est-à-dire à son intégration dans le groupe dans lequel il évolue.

- Afin d'assurer l'épanouissement de chacun, la maison d'enfants propose :
 - Des espaces modulables ;
 - Ces espaces sont répartis suivant les âges (et leur développement) : 2 sections (les petits jusque plus ou moins 18 mois et les grands jusque 3 ans).
 - Des jeux adaptés en nombre suffisant ;
 - Un espace ajusté en fonction du développement des enfants et en fonction de leur activité, mais aussi de manière à limiter les interdits ;
 - Un matériel sécurisé et en bon état ;
 - Un jardin agréable.

Tous les jeux proposés ont pour objectifs de :

- Provoquer des moments de plaisir ;
- Prendre en compte l'activité spontanée, exploratrice et créatrice sans éluder les tâtonnements, les essais et les erreurs ;
- Ménager et développer les potentialités actives de chaque enfant selon son rythme ;
- Susciter une conduite autonome ;
- Favoriser la communication.
- Laisser l'enfant faire le choix ;
- Respecter son tempérament ;
- Valoriser l'enfant ;
- Ne pas intervenir de manière directe dans les jeux libres.

Les coins jeux sont bien éclairés et peu isolés. Les tapis, les coussins, les décorations ...créent une ambiance agréable.

Le milieu d'accueil est aménagé d'une manière qui permet aux enfants d'être sous le regard des adultes en permanence de manière à assurer la sécurité voulue.

- Les jeux proposés sont diversifiés : jeux de construction, dinettes, déguisements,...

- Chez les plus grands, des ateliers à thème sont proposés comme lecture d'histoire, danses, théâtre de marionnettes, bricolages, etc.

Il est intéressant aussi de disposer d'espaces modulables : un coin cuisine pour donner à manger à son bébé ou un coin avec des coussins pour se reposer et lire un livre...Ecouter de la musique et danser peut être aussi très agréable.

Les activités sont choisies en fonction de l'âge et des différents stades de développement des enfants. Il va de soi que l'enfant peut quitter une activité selon son intérêt.

- Lorsque le temps le permet un magnifique jardin est à disposition des enfants, avec de nombreux vélos, trotteurs,... Mais aussi un bac à sable, des toboggans,...
Les promenades sont aussi bien venues...
- Les puéricultrices essayent de créer un climat affectif en s'investissant dans le jeu, en s'intégrant dans le groupe de manière enthousiaste et dynamique.
Lorsque l'enfant s'est engagé dans un jeu, la puéricultrice n'intervient pas de manière directe. Elle place l'enfant dans les meilleures conditions pour qu'il puisse agir lui-même.
- Elle organise et dispose le matériel en nombre suffisant pour tous les enfants, en fonction de leurs intérêts et de leurs niveaux de développement.
- Pour les jeux libres des bébés, on choisira des portiques, des hochets, des tapis d'éveils, ...
- Les accueillantes n'hésiteront pas également à le porter, le bercer, le masser, lui chanter une chanson, ...

Tout cela représente des activités qui offrent une ambiance agréable, du confort, un bien-être, une relation chaleureuse entre le bébé et l'adulte. Ces activités se dérouleront à n'importe quel moment de la journée.

2.2. Les animations encadrées pour les grands

Deux projets propres à l'ASBL sont proposés à vos enfants lorsqu'ils sont dans la section des grands :

- Eveil musical proposé par les professionnels des Jeunesses musicales de Namur. Ces animations interactives se déroulent une fois par mois, excepté durant les congés scolaires. Le jour est variable et annoncé aux valves.
- Sensibilisation au Néerlandais : une puéricultrice néerlandophone, employée de l'ASBL TRADANIM² anime les enfants une heure par semaine en néerlandais. Ils partagent jeux, comptines, chants, multiples activités avec « Boumba » tous les mardis matin à 9h00 précises.

Ces animations étant assurées par des tiers, une contribution des parents est demandée (voir R.O.I.) et portée en compte sur la facture d'accueil des enfants concernés, le solde des frais est pris en charge par l'ASBL.

² <http://www.tradanim.be/>

3. LE REPAS :

3.1. En général

En accord avec les parents, les repas des tous petits se donnent à leur propre rythme biologique. Plus tard, au fur et à mesure que l'enfant découvre d'autres centres d'intérêt, ce moment prend une signification particulière, cela devient une activité qui reste importante mais surtout un moment d'échanges privilégié. Cet échange peut se faire avec la puéricultrice qui donne le repas mais aussi, pour les enfants un peu plus âgés, avec le petit copain qui partage celui-ci. Ces moments de la journée peuvent être perçus comme des périodes de détente et de bonne humeur.

Chaque matin, les puéricultrices calculent le nombre de repas à préparer. Ils seront concoctés ici même : repas moulus pour les plus petits, ou repas en morceaux pour les plus grands, suivant leurs développements.

Les repas prévus par la M.E. sont : le dîner et le goûter afin de garantir le respect des règles imposées par l'AFSCA³. Seuls les biberons et laits en poudre sont apportés par les parents.

Concernant les allergies, les repas spécifiques seront préparés par la maison d'enfants si leur nécessité est certifiée par une prescription du médecin.

Nous avons le souci de choisir des aliments frais et variés suivant la saison, qui seront mis au congélateur afin d'en profiter toute l'année.

Chaque mois, les menus sont affichés pour permettre aux parents d'en prendre connaissance aisément, ils sont également disponible sur le site de l'A.S.B.L.

3.2. Chez les petits :

Les plus petits suivent leurs propres rythmes.

Déjeuner : le biberon de lait que bébé aura pris à la maison avec Papa ou Maman (moment privilégié qui vous est réservé ;-))

Dîner :

- biberons de lait pour les bébés qui ne mangent pas encore de légumes.
- les repas sont moulus ou écrasés en fonction de chaque enfant ;
- les plus petits qui ne tiennent pas assis dans une chaise, mangent un après l'autre, dans les relax. Les autres mangent, en général, deux par deux, dans les chaises hautes.

Goûter :

- biberons de lait pour les bébés qui ne mangent pas encore de fruits.
- panades de fruits

3.3. Dans la section des grands :

Ils reçoivent le déjeuner qu'ils auront apporté s'ils ne l'ont pas encore pris à la maison ;

Un bol de potage « maison » est proposé vers 10h-10h30.

Les enfants finissent leurs activités vers 11h30. Ils peuvent ainsi se préparer à leur aise pour dîner, sans être déjà trop fatigués. Ils s'installent, ensemble,

³ Traçabilité des aliments, chaîne du chaud et du froid, etc.

autour de la grande table. En général, ils mangent seuls des repas présentés écrasé ou en morceaux selon leur évolution.

Les menus sont les mêmes que chez les petits.

Pour le goûter, ils reçoivent des fruits en morceaux accompagné d'un féculent ou un produit laitier.

On ne force jamais un enfant à manger ; il arrive qu'après quelques tentatives, il faille renoncer. Les parents en sont alors informés au moment de l'accueil du soir. Il faut savoir que les quantités sont adaptées en fonction de l'appétit de chaque enfant qui est récompensé

Les biberons d'eau sont distribués après le potage et les repas mais aussi à la demande. De l'eau est proposée plus fréquemment en période de grosse chaleur.

Les enfants reçoivent de l'eau sans ajout de sucre sous quelque forme que ce soit.

4. LA SIESTE :

Tout aussi important que la nourriture, le repos ne pourra être réparateur que s'il est entouré de conditions optimales, de calme et de bien être (coin repos, musique douce, couffin, lit ou hamac selon l'âge et leur doudou).

Les enfants règlent généralement eux-mêmes leur rythme d'activité et de sommeil. Il est cependant important de connaître les détails de la nuit précédente pour pouvoir détecter très vite les signes éventuels de fatigue excessive (agressivité, colère, pleurs inexplicables). L'enfant, s'il le demande doit pouvoir bénéficier d'un coin repos à tout moment de la journée.

Les enfants dorment dans des lits cages, dans les chambres. Ils sont répartis dans 4 chambres en fonction de leurs rythmes de sommeil.

Chaque enfant possède un sac de couchage bien à lui.

En général, le doudou⁴ (et l'éventuelle tétine) est disposition des enfants soit dans la poche à doudou chez les grands, soit à la demande chez les bébés. Ils ne l'utilisent pas en permanence mais peuvent, dès qu'ils en ressentent le besoin, y recourir.

5. L'ACCUEIL DES PARENTS LE SOIR

Les parents sont parfois pressés le matin et sont souvent plus disponibles le soir. On en profite alors pour parler avec eux, pour écouter leurs craintes et leurs interrogations ou partager les progrès de leur enfant.

La puéricultrice leur explique la journée de l'enfant. Il est important que les parents sachent si l'enfant a bien mangé, bien dormi,... afin qu'eux aussi puissent assurer une continuité entre la crèche et le milieu familial. D'où l'importance de notre feuille de communication et du cahier de bord.

⁴ Pour en savoir plus sur le rôle du doudou : http://www.one.be/fileadmin/data/victoires_adf/victoire-doudou.pdf

Certains parents sont parfois un peu angoissés. Les puéricultrices essaient alors de les rassurer et s'ils le désirent, ils peuvent téléphoner à n'importe quel moment de la journée. Il faut créer un climat de confiance et d'écoute. Il importe cependant de conserver avec eux une relation « professionnelle », respectueuse de la place de chacun pour le maintien de la qualité de la relation à l'enfant.

6. L'APPRENTISSAGE DE LA PROPRETE

Lorsque **l'enfant est prêt** et qu'il est passé dans la section des grands, l'apprentissage de la propreté peut démarrer en concertation avec les parents. Chacun des enfants possède alors un petit pot qui lui est réservé.

Dans un premier temps, la puéricultrice propose à l'enfant d'aller sur le pot au moment des changes. Le coin hygiène n'étant séparé que par une barrière, les plus petits peuvent observer les plus grands, et bien souvent ils manifestent déjà des signes d'intérêt envers cette pratique.

L'adulte accompagne l'enfant avec intérêt et l'encourage mais sans insister.

Lorsque « faire pipi sur le pot » devient une habitude, la puéricultrice en parle aux parents, et, en accord avec eux, décide d'y mettre l'enfant de manière plus répétée et systématique.

L'enfant progresse à son rythme, la puéricultrice le rassure sur ses inquiétudes, elle évoque plus volontiers son bien-être ou le fait qu'il grandit plutôt que celui de « faire plaisir » ou de se soumettre à l'adulte.

Les puéricultrices ne forcent jamais l'enfant au risque de les bloquer dans son apprentissage de la propreté.

NB : chers parents, pensez à remplacer, chaque jour, les vêtements de rechange en ces périodes délicates où les apprentissages supposent aussi des accidents de temps à autres.

7. PASSAGE DE SECTION DES BEBES VERS CELLE DES GRANDS

L'âge n'est pas le seul critère qui intervient pour faire passer un petit bout de la section des petits vers celles des grands.

La prise en compte de :

- son développement psycho-affectif,
- du fait qu'il marche,
- qu'il soit prêt à « affronter » des enfants âgés, pour certains, d'un an de plus et donc qui peuvent les impressionner,
- de ne plus dormir le matin,
- de disposer d'un espace de jeu suffisant et conforme aux exigences (en m² par enfant) de l'ONE et donc, avoir tout simplement de la place pour accueillir un enfant supplémentaire, etc

bref, tous éléments à considérer pour le bien-être de chacun : enfant comme accueillante avant d'envisager ce passage si important.

Cette transition se fait également de manière progressive et avec des allers-retours. La taille de la structure et la disposition de plein pied, permettent à l'enfant de pouvoir retourner chez les bébés quand il en ressent le besoin ou de

ne rester que quelques minutes à ½ heure chez les grands avant un passage « définitif ».

D. LES REGLES DE VIE

Le milieu d'accueil est aménagé de manière à limiter au maximum les interdits. Il n'existe rien de dangereux pour l'enfant.

La maison a défini des règles de vie à l'égard des autres et des objets. Celles-ci sont adaptées à l'âge et évoluent en fonction de leurs compétences et de leur aptitude à comprendre.

On peut définir trois grandes catégories de règles :

1. qui assurent la protection de l'enfant :

tout le monde y est soumis (y compris l'adulte), elles ne sont pas négociables. Ex : la sécurité, l'intégrité physique de soi et des autres, le respect des objets ;

2. qui répondent aux besoins vitaux de l'enfant :

elles sont relatives, propres à chaque situation mais sont limitées par la vie en groupe. Ex : le besoin de sommeil plus ou moins important, l'alimentation saine et variée adaptée à l'âge, la mise à disposition du doudou...

3. qui permettent la vie en société :

elles assurent le respect et la relation aux autres et permettent la vie en communauté. Ex : respect du sommeil d'autrui, rester à table jusqu'à ce que tous les copains aient terminé de manger, se montrer poli...

Ceci étant, quoique fassent les puéricultrices pour expliquer ces règles, elles ne sont pas toujours respectées. Il faut souvent répéter, reformuler, parfois de manière plus compréhensible.

En cas de transgression, les « sanctions » peuvent être selon l'âge : rappel de la règle et de sa raison puis si nécessaire, l'isolement quelques minutes dans le parc, rester un peu au coin ou assis à côté des puéricultrices. Comme à la maison, il ne s'agit pas de traumatiser l'enfant mais de lui faire prendre conscience qu'aux actes sont liées des conséquences.

E. COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

1. PRESENTATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Lors du premier contact en vue de l'inscription, le projet pédagogique est transmis aux parents. Ils sont invités à le lire. C'est l'occasion d'en parler, d'écouter leurs demandes, de comparer leurs visions avec la nôtre.

Lors de la réunion de parents annuelle, sur base de ce document, les parents dans leur ensemble sont invités à apporter leur touche, leur sensibilité, leur regard...

Cependant, pour le bien des enfants et de la maison, l'équipe professionnelle restera toujours maître de son projet pédagogique et s'engage à le revoir de façon régulière.

2. GESTION DES DEMANDES INDIVIDUELLES

Les questions d'ordre administratif au sens large (factures, congés, paiements,...) et relatives l'accueil de l'enfant (changements d'horaire...) au sein de la maison est adressée aux Directrices, interlocutrices privilégiées des parents. Si aucune d'elles n'est pas présente lors de la venue d'un parent, contact téléphonique sera pris par lui ou par la Directrice soit pour répondre directement à la question, soit si besoin est, pour fixer un rendez-vous.

Le dialogue est important et privilégié tant que possible pour éviter tout malentendu.

F. NOTRE EQUIPE :

1. COMPOSITION :

- ⇒ 2 co-directrices de l'ASBL notamment en charge des inscriptions, du travail administratif et de la gestion d'équipe
- ⇒ 2 puéricultrices à temps plein
- ⇒ 1 puéricultrice à 4/5^{ème}
- ⇒ 2 puéricultrices à mi-temps;
- ⇒ 1 aide ménagère à mi-temps ;
- ⇒ 1 stagiaire IFAPME lorsque c'est possible.

2. FORMATION EN COURS D'EMPLOI :

La maison et l'O.N.E encouragent son personnel à participer à des formations en cours d'emploi. Elles sont nécessaires pour approfondir et réactualiser ses connaissances, et pour favoriser une amélioration de la qualité d'accueil.

Le personnel partage ses acquis avec l'ensemble des personnes concernées, et réactualise le projet d'accueil en fonction de cela.

3. REUNIONS D'EQUIPE :

Certaines réunions peuvent résulter des circonstances du moment ; d'autres doivent faire partie d'un planning et être prévues périodiquement (tous les trois mois).

Si nécessaire, d'autres réunions seront provoquées en fonction des circonstances. Chacun des membres du personnel doit se sentir libre de s'exprimer, d'afficher ses opinions dans le respect des autres membres de l'équipe et de leur fonction.

Les réunions peuvent avoir des buts différents : transmettre des informations, récolter des renseignements sur le travail de son personnel, résoudre un problème, analyser et améliorer le fonctionnement de la structure, planifier les formations ou les congés, revoir le projet pédagogique,...

4. COMMUNICATION DANS L'EQUIPE :

La direction mettra tout en œuvre pour que la communication se passe au mieux au sein de l'équipe. Les accueillantes partagent les mêmes valeurs de base, coopèrent de manière spontanée et naturelle, parlent des conflits, essaient d'évoluer et de se montrer cohérentes au niveau des pratiques professionnelles.

Le moment privilégié pour parler des détails journaliers, est le repas de midi, au cours duquel les accueillantes se retrouvent toutes ensemble. Ces discussions portent sur l'évolution de chaque enfant, les repas, les changes, la mise au lit, les jeux ou sur la qualité de l'accueil des parents,...

Ces échanges se déroulent aussi tout au long de la journée.

En cas de différend au sein de l'équipe, il est géré par la direction ou le conseil d'administration au besoin.

ACCUSE DE RECEPTION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Les soussignés, parents de, déclarent avoir reçu un exemplaire et pris connaissance du projet pédagogique de la maison d'enfants « Mes p'tits copains d'abord » mis à jour le 28/05/2019.

Fait à, le

Signature :
